

L'incertitude scientifique explique-t-elle la défiance ?

Le cas de la réception des résultats du suivi scientifique du loup

Isabelle Mauz, Céline Granjou**

La question du nombre de loups a été formulée assez vite après la découverte de la présence de l'espèce sur le territoire français, en 1992. On trouve ainsi un article intitulé « Du nombre de loups » dans le troisième numéro de *l'Infoloups*, paru en décembre 1997. Mais le sujet est véritablement sur le devant de la scène depuis la décision de l'État d'autoriser l'abattage de quatre individus en 2004, puis de six individus à partir de 2005. Il paraît en effet à première vue légitime de vouloir connaître l'effectif de loups en France pour déterminer un quota d'animaux pouvant être éliminés sans nuire au statut de conservation de l'espèce et donc sans rompre avec les engagements internationaux contractés par la France, signataire de la convention de Berne.

La question est régulièrement abordée, dans les informations émanant des services de l'État, dans les positions adoptées par les organisations professionnelles agricoles et les associations de protection des grands prédateurs, dans la presse locale et nationale ou encore dans les débats publics. Une lecture même rapide de ce matériau suffit à prendre la mesure de l'absence d'accord des acteurs impliqués. Les chiffres officiels sont discutés, parfois mis en cause, volontiers révisés à la hausse ou à la baisse selon le point de vue de chacun. Certains refusent de les reprendre à leur compte. C'est la position de la Confédération paysanne « qui ne se reconnaît aucune compétence quant à la gestion de l'effectif national de loups. N'a aucun avis sur un nombre de loups tirés annuellement au hasard, d'autant plus que ce chiffre est basé sur un dénombrement laborieux, fluctuant et sujet à controverse » (Communiqué de presse du 20 juin 2005, consultable sur www.confederationpaysanne.fr).

Nous voudrions nous interroger ici sur cette défiance ou sur cette réticence, et en particulier éprouver l'hypothèse selon laquelle elles seraient dues aux incertitudes qui entourent les résultats issus du suivi scientifique des loups. Nous commencerons par présenter les différentes méthodes

* Cemagref, UR DTM, 2 rue de la Papeterie, BP 76, 38402 Saint-Martin-d'Hères cedex, France

mobilisées pour dénombrer les loups, dont nous verrons qu'elles produisent des résultats différents et qu'elles ne sont pas encore stabilisées. Nous examinerons alors les rapports entre défiance et incertitude, en nous appuyant sur une quinzaine d'entretiens de type semi-directif réalisés au printemps 2005 par Manon Chevalier, dans le cadre d'un stage de master deuxième année, auprès de personnes impliquées dans le suivi scientifique du loup et auprès d'éleveurs ovins. Nous apporterons des éléments qui semblent indiquer que les incertitudes ne peuvent être tenues pour seules responsables de l'absence d'adhésion aux résultats officiels et que l'incertitude peut être considérée comme un gage d'honnêteté de la démarche, tant par les scientifiques que par les éleveurs. Nous proposerons alors deux autres hypothèses qui, mieux que l'incertitude, nous paraissent expliquer l'attitude des éleveurs ovins. Nous constaterons d'une part leur faible participation au réseau mis en place pour collecter des données de terrain et de manière générale à l'élaboration des résultats et nous tenterons de l'expliquer. Nous montrerons d'autre part que la question du nombre de loups est loin d'apparaître à tous comme la plus pertinente en tant que base de gestion et nous nous efforcerons de comprendre ce qui fait cependant son intérêt.

Trois méthodes pour une question

Trois méthodes sont conjointement utilisées pour parvenir à une estimation du nombre de loups. Si toutes reposent sur l'existence d'observateurs de terrain formés à la reconnaissance des signes laissés par les loups, elles sont fondées sur des principes différents et elles nécessitent une organisation, des compétences et une instrumentation spécifiques. Elles se distinguent encore par leur degré de maturité et par leurs résultats.

Pratiqué depuis plusieurs années, le pistage hivernal vise à déterminer, à partir de l'examen attentif des empreintes dans la neige, un nombre minimum de loups installés dans des zones où leur présence permanente est avérée depuis deux hivers au moins. Il ne prétend pas recenser l'ensemble des animaux effectivement présents sur le territoire, les individus de passage ayant en particulier toutes les chances de n'être pas pris en compte; aussi appelle-t-on « effectif minimum résidant » le nombre qu'il permet d'afficher à l'issue de chaque hiver.

Les hurlements provoqués en sont encore à un stade expérimental. Des hurlements préenregistrés ou simplement imités sont diffusés afin d'induire une éventuelle réponse des prédateurs. Comme l'on ne sait pas actuellement discriminer les hurlements des animaux, cette technique ne renseigne pas sur le nombre de loups présents. Mais les adultes et les louveteaux émettant des sons nettement distincts – les seconds jappent plus qu'ils ne hurlent –, on peut au moins escompter déterminer s'il y a eu reproduction.

Dans la méthode par capture-marquage-recapture, elle aussi très récente, il s'agit de calculer une fourchette d'estimation de la population de loups à partir des seuls animaux que l'on parvient à identifier individuellement, en analysant le matériel génétique contenu dans les crottes et les poils récoltés sur le terrain. Cette méthode requiert l'intervention séquentielle et coordonnée de scientifiques hautement spécialisés : des biologistes qui effectuent un tri des poils et des crottes, des généticiens qui identifient individuellement les loups qui les ont déposés, des biomathématiciens qui utilisent des modèles statistiques pour parvenir à une fourchette d'estimation de la population de loups tenant compte, aussi, des animaux non repérés. La question apparemment simple du nombre de loups renvoie ainsi à une construction scientifique passablement complexe.

Ces différentes méthodes n'aboutissent pas aux mêmes résultats. Le suivi effectué au cours de l'hiver 2000-2001, par exemple, fournissait un effectif minimum résidant légèrement inférieur à 30 loups, tandis que la méthode par Cmr livre, pour 2001, une moyenne arrondie à 59 individus avec un intervalle de confiance à 95 % compris entre 27 et 102. La méthode par Cmr n'a pas encore donné de résultats pour les années suivantes. Il est cependant possible d'appliquer à l'estimation pour 2001 le taux de croissance de l'effectif minimum résidant mesuré durant une période donnée. En combinant ainsi les deux méthodes, on obtient pour l'automne 2004 une valeur d'environ 80 loups. C'est celle qui est avancée, au conditionnel, dans le dernier numéro du *Bulletin du réseau loup* (*Quoi de neuf?*, juin 2005, n° 13, p. 10). Elle diffère bien sûr de l'effectif minimum résidant (fourchette de 39 à 48 loups), de même qu'elle différera très certainement de l'estimation que livrera la méthode par Cmr appliquée aux données de 2004. Les résultats varient ainsi en fonction du mode opératoire employé : ils ne sont pas absolus mais relatifs à des méthodes singulières, et même à un état d'avancement de ces méthodes, dont ils ne peuvent être dissociés. Aussi comprend-on bien la réponse d'un interlocuteur, interrogé sur sa perception des effectifs officiels : « *Lequel de chiffre officiel, il y en a plein, donc si tu en as un tu me le donnes ?* » (un agent d'espace protégé).

Science, confiance, incertitude

Pour les scientifiques interviewés, il n'est pas gênant que des méthodes différentes produisent des résultats distincts : face à une question complexe comme celle du nombre de loups présents sur le territoire français, ils estiment que plusieurs méthodes complémentaires doivent être mobilisées, chacune apportant un éclairage et comportant des biais et des limites qui lui sont propres. Ils considèrent volontiers que l'incertitude est inhérente à la science en train de se faire, autrement dit à la recherche : « *un chiffre obtenu*

par une démarche scientifique un tant soit peu complexe, il vient jamais tout seul, il vient avec un certain nombre de qualifications plus ou moins quantitatives, par exemple une variance qui va donner une idée de la marge de confiance d'un effectif de loups par exemple. [...] Le chiffre il vient avec des tas de questions, des tas d'allers et retours parce que c'est de la science vivante » (un biologiste). Le chercheur produit des résultats entachés d'incertitudes, d'imprécisions, de limites et il est de son devoir d'en tenir compte et de les exposer. Les restrictions qui accompagnent les résultats dénotent une rigueur et une honnêteté louables plus qu'elles ne trahissent une faiblesse. Dans l'esprit des scientifiques, ces incertitudes sont cependant amenées à se réduire au fil des avancées et correspondent à un stade embryonnaire de la science, qui commencerait par produire des résultats incertains et provisoires destinés à s'affiner progressivement. Ayant acquis une validité en soi, ces résultats consolidés pourraient dès lors être détachés des méthodes dont ils sont issus. Plus de science conduirait ainsi, à terme, à plus de certitude.

Le problème résiderait donc moins dans le caractère incertain et provisoire des résultats scientifiques, que dans la réception de cette incertitude: « moi l'impression que j'ai, c'est que très souvent le public, quand il s'aperçoit de disparités entre les opinions de scientifiques ou des faits rapportés ou des chiffres rapportés par plusieurs scientifiques, il pense qu'il y a malice » (un biologiste). Le public en général et les éleveurs en particulier exigeraient des résultats définitifs et précis encore inaccessibles. Cette attente infondée refléterait une méconnaissance de la science et de ses méthodes. Plus de certitude permettrait de restaurer la confiance d'un public qui s'accommoderait mal des approximations, des précautions et des délais de la science en action.

On voit ainsi se dégager un schéma linéaire, selon lequel plus de science générerait plus de certitude, qui elle-même générerait davantage de confiance. Pour séduisant qu'il soit, ce schéma résiste mal à la confrontation avec la réalité. D'une part, plus de science génère souvent non pas plus de certitude mais plus d'incertitude (Wynne, 2001 :7). Dans le cas qui nous occupe, la collaboration avec des biostatisticiens amène par exemple à s'interroger sur la délimitation de la population que l'on entend recenser: s'agit-il de la population de loups résidant en permanence en France? Veut-on intégrer ou au contraire exclure les loups qui passent une partie de l'année sur le sol italien? D'autre part, les propos recueillis indiquent que les éleveurs sont très conscients de la difficulté à évaluer le nombre de loups et tendent même parfois à la surestimer, au point que certains jugent l'entreprise assez vaine: « Nous on voit à la télé! 90, 60, on n'en sait rien. Personne doit le savoir. Ils me font marrer quand il vont faire des comptages. Ce sont des bêtes extrêmement intelligentes, extrêmement sauvages, je sais pas comment ils font. Nous on est resté deux ans sans le voir le loup, pourtant il venait les tuer à côté du berger » (un éleveur). Aussi ne sont-ils pas surpris de l'incapacité des scientifiques à annoncer un

chiffre précis. En règle générale, l'incertitude ne les choque pas, y compris lorsqu'ils ne savent pas précisément, ni même vaguement, comment les scientifiques s'y prennent pour dénombrer les loups

Loin d'être toujours décriée ou dénoncée, l'incertitude semble plutôt considérée comme un gage de réalisme et d'honnêteté, à la fois par les scientifiques et par les non-scientifiques, ce qui rejoint les conclusions de Wynne (2001 : 13) : l'incertitude pose moins problème et est davantage admise et comprise qu'on ne le croit communément. Plus que l'incertitude, c'est l'absence d'incertitude qui est fréquemment montrée du doigt. Les éleveurs se méfient de chiffres présentés à l'état brut, sans explications, nuances ni précautions, parce qu'ils suspectent alors l'influence de préférences personnelles, les scientifiques eux-mêmes, les politiques et les médias étant tour à tour soupçonnés, voire accusés, de substituer à l'incertitude des résultats une conviction qui les arrange. Le scientifique en particulier devient blâmable s'il se départit de sa prudence et s'il se montre trop péremptoire, alors même qu'il est particulièrement bien placé pour connaître les défauts de ses méthodes et les carences de ses résultats : on y lit le signe d'un glissement du discours objectif du scientifique au discours intéressé du militant. Dans un contexte de controverse, où chaque information signifie une victoire pour les uns et une défaite pour les autres, la figure du scientifique militant, qui n'hésiterait pas à trahir une éthique professionnelle pour défendre une cause qui, elle, n'a rien de scientifique, est condamnée avec une sévérité particulière : *« le scientifique, son rôle c'est de fabriquer du savoir scientifique. Déjà qu'il le fasse en respectant les règles scientifiques c'est déjà énorme. Si vous voulez revenir un petit cran en arrière, autre élément dans la manipulation, certains scientifiques et non des moindres, produisent dans les articles soumis dans des revues scientifiques, des faits scientifiques stricts, irréprochables, et les mêmes scientifiques balancent dans des médias, qui ne sont pas des revues scientifiques soumises aux règles scientifiques, à relecture etc., d'autres niveaux de discours qui eux ne correspondent pas à du savoir scientifique vérifié, et ça c'est grave. Ça c'est une dérive grave, très grave. »* Simultanément, le scientifique peut se voir reprocher de ne pas savoir communiquer simplement ses résultats, de mal partager son savoir, d'être, en bref, un piètre vulgarisateur : *« il y a beaucoup de tort des scientifiques dans la communication, ou par la communication. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de scientifiques qui font exprès d'exposer leurs trucs pour que surtout les autres ne comprennent rien, c'est un autre langage. »* (un agent d'espace protégé). La voie est donc étroite, et le scientifique s'expose à être accusé tantôt d'être trop scientifique, tantôt de l'être trop peu...

Plus de certitude ne génère donc pas nécessairement plus de confiance. Cela ne signifie évidemment pas qu'il ne faille pas chercher à améliorer la précision des résultats mais que l'on ne peut en attendre une restauration automatique de la confiance.

La faible participation des éleveurs au recueil de l'information sur le loup

Puisque l'incertitude des résultats ne semble ainsi pas tout expliquer, nous voudrions développer ici une première autre piste pour comprendre les doutes des éleveurs, qui renvoie à la faiblesse de leur participation au recueil de l'information sur le loup. Nous montrerons que les éleveurs sont quasiment absents du réseau grands prédateurs et nous tenterons ensuite de formuler des hypothèses pour expliquer les raisons de cette absence, alors même que la plupart des acteurs reconnaissent qu'ils sont de bons informateurs potentiels.

Les témoignages d'observations visuelles, mais aussi les données à la base des analyses génétiques de la méthode par Cmr (poils, crottes etc.) proviennent du réseau grands prédateurs. Ce réseau, auquel appartiennent également les bénévoles participant aux pistages hivernaux, est composé de volontaires ayant suivi une formation de deux jours organisée par les Directions départementales de l'agriculture et de la forêt (Ddaf) des départements impliqués. Théoriquement donc, toute personne volontaire peut devenir correspondant du réseau : *« Ces correspondants sont formés sur la base du volontariat, c'est-à-dire que toute personne qui veut devenir correspondant n'a qu'une chose à faire, c'est se manifester auprès de la Ddaf, qui est l'organisateur logistique, pour l'organisation des sessions de formations, pour l'organisation des réunions »* (un agent de l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage, Oncfs).

Dans les faits, les correspondants sont essentiellement des agents de l'État (Oncfs et parcs) et ne comprennent quasiment aucun éleveur. La structure des nouveaux correspondants formés début 2005 donne une idée de cette composition (cf. tableau I).

Le fonctionnement du recueil d'information par le réseau est codifié de manière à ce que sa fiabilité repose sur des critères techniques, indépendamment de toute référence à l'identité de l'informateur. Un témoignage visuel, par exemple, est décortiqué en une série de données (contexte et distance de l'observation, moyen de l'observation — œil nu, jumelles, longue-vue —, conditions de visibilité, nombre d'animaux observés, hauteur au garrot, description de la queue de l'animal, des oreilles, du pelage, du comportement) dont la convergence seule permet de conclure, dans un certain nombre de cas, qu'il s'agit d'un loup. Ces différentes données doivent être instruites sur une fiche technique par le correspondant, pour que l'observation soit prise en compte par l'Oncfs. Théoriquement, ce type de dispositif technique permet donc de s'affranchir de la considération de la fiabilité de l'observateur lui-même et n'exclut a priori la participation de personne : *« Toutes ces données-là elles remontent,*

Tableau 1 : Répartition par structure des correspondants du réseau grands prédateurs formés en 2005 (source : Bulletin du réseau Loup n° 13, 2005)

Structure	Nombre	Structure	Nombre
Ancgg*	38	Onf	10
Assistants lieutenants louveterie	9	Particuliers	5
Aster	2	Pn Écrins	13
Cefe-Cnrs	1	Pn Mercantour	5
Cora	4	Pn Vanoise	14
Ddaf	5	Pnr Haut Jura	1
Fdc	8	Pnr Vercors	1
Ferus	3	Pnr Bauges	1
Frapna	3	Réserve de Nohèdes	1
Oncfs	40	Syndicat éleveurs Ain	1

*Ancgg: Association nationale des chasseurs de grand gibier; Cefe: Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive; Cora: Centre ornithologique Rhône-Alpes; Fdc: Fédération départementale des chasseurs; Frapna: Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature; Onf: Office national des forêts; Pn: Parc national; Pnr: Parc naturel régional.

comme si elles venaient de n'importe qui d'autre d'ailleurs, d'un chasseur, d'un promeneur, d'un garde de la réserve des hauts plateaux, d'un agent de l'Onf, euh!... nous on fait pas de tri sur l'origine de l'information, on fait un tri sur les éléments techniques liés à l'information. C'est-à-dire un gars qui nous dit "ouaiaia, j'ai vu un loup!" et puis qu'est pas capable de nous dire ce qu'il a vu, en nous disant, ben voilà l'animal il est comme ça, il avait tel type de comportement, il avait telle coloration de pelage, il avait telle hauteur au sol... que ce gars-là soit un garde de l'Onc, soit un berger, si il nous dit que ça, cette information elle ne sera pas retenue » (un agent de l'Oncfs). La crédibilité du témoignage n'est pas attachée à son auteur mais au respect de procédures, telle que renseigner une batterie d'indicateurs factuels.

Plusieurs témoignages expriment plus précisément le souhait de « l'ouverture du Réseau vers des catégories socioprofessionnelles peu représentées » (Bulletin du réseau Loup n° 13, 2005) et tout particulièrement en direction des éleveurs, tenus à la fois pour être bien placés pour recueillir des indices et pour s'intéresser au loup davantage qu'on ne le pense, en dépit des dommages qu'il cause: « beaucoup d'éleveurs s'intéressent au loup en tant qu'animal, en tant que prédateur, pas en tant que juste euh... perturbateur de leur activité quoi » (un technicien pastoral).

L'absence des éleveurs et bergers dans le réseau ne s'explique donc pas par le dédain ouvert dont feraient montre les principaux acteurs de ce réseau (Oncfs, agents des espaces protégés) à l'égard de leurs capacités d'observation et de réflexion. Bien au contraire, les capacités des éleveurs

sont souvent ostensiblement mises en avant dans un souci de valorisation des savoirs et expériences de terrain, faisant des éleveurs et bergers de véritables « chercheurs de plein air » en puissance (Callon, 2002) : se trouve ainsi a priori exclue une explication sociologique fréquente dans des situations analogues confrontant « experts » et « profanes », consistant à souligner l'arrogance des premiers à l'égard des seconds (Wynne, 1991). Nous proposerons d'autres hypothèses susceptibles d'expliquer l'absence des éleveurs et des bergers du dispositif officiel d'information et de comptage, et relèverons, malgré cette volonté de valorisation, une certaine ambiguïté dans la prise en compte de l'expérience des éleveurs par le dispositif de comptage des loups.

Les entretiens effectués montrent que cet état de fait peut renvoyer à l'ignorance de l'existence du réseau de la part des éleveurs : « *On ne sait même pas comment ça se passe, comment ils procèdent pour faire des comptages. Tac, "il y a 90 loups", on sait même pas qui a compté, quand et comment* » (un éleveur). Ou encore à la difficulté à appréhender une méthode aussi complexe que la méthode par Cmr : « *c'est pas évident de comprendre comment on en arrive avec la génétique à estimer que en 2001 il y avait entre 28 et 102 loups. Donc on pense que plus probablement c'est 40 et que si entre 2001 et 2004, le taux de croissance restait continu, on en serait à 80. Bon, c'est franchement, même en se mettant à leur portée. Enfin, je ne dis pas qu'il faille se mettre vraiment bas, mais euh... j'imagine qu'un éleveur qui n'a pas fait spécialement d'études. Moi-même qui suis littéraire, c'est même pas une question d'études euh... j'ai fait des études et pourtant il faut qu'on m'explique longtemps, voilà.* » (un agent d'espace protégé). La dissymétrie dans l'aisance à manier un discours technique peut également expliquer les réticences des éleveurs à contribuer à un dispositif perçu comme complexe et lointain : « *dans les réunions de concertation et de bilan, il y a toujours... quelques techniciens et scientifiques, et eux [les éleveurs et les bergers] sont toujours mis en position de faiblesse parce qu'ils ne s'expriment pas comme les scientifiques et ils n'osent pas s'exprimer, ça c'est dommage* » (un agent d'espace protégé).

Au-delà de ces explications, l'ensemble du débat autour du loup — le délai dans la reconnaissance officielle de sa présence dans le Mercantour au début des années 90 (Mauz, 2005), la rumeur toujours vivace d'une réintroduction des loups liée à l'activisme des naturalistes... — pèsent dans l'appréhension et l'« étiquetage » (Joly et alii, 2000) de la politique actuelle de l'État en matière de loups. L'expérience passée des éleveurs contribue ainsi à un cadre d'appréhension dans lequel le dispositif de comptage est vu comme un nouvel avatar de la vaste machination dont témoigne pour eux, ou du moins certains d'entre eux, la gestion du dossier loups depuis plus de dix ans : « *Les éleveurs, les professionnels, les bergers, pensent que les estimations des scientifiques sont de toute façon des chiffres auxquels on*

fait dire ce qu'on veut et qu'on manipule comme on veut » (un agent d'espace protégé). Cette gestion a souvent été perçue par les éleveurs comme monopolisée par des acteurs pro-loups, la présence d'agents d'espaces protégés et d'environnementalistes dans le réseau grands prédateurs étant à même de les conforter dans cette idée. Les effectifs minimaux issus du pistage hivernal peuvent également donner l'impression de se situer dans la continuité de tentatives de minimisation de la présence des loups. Dans le cas de la nouvelle méthode utilisée, la méthode par Cmr, les résultats ont de plus un retard important sur le présent (les derniers résultats de la méthode par Cmr concernent l'année 2001) si bien que, même si on leur applique un coefficient de croissance estimée de la population, certains acteurs investis dans le pastoralisme ont l'impression que ce dispositif contribue une fois de plus à la minimisation de la présence des loups en France. Il semble enfin que la participation au dispositif de comptage soit à tout le moins perçue comme une acceptation de la situation, une avalisation de la présence des loups, de même que pendant longtemps les éleveurs ont été réticents à employer les mesures de protection officiellement prévues contre le loup (quitte à le faire par des canaux parallèles, sans bénéficier des financements octroyés).

Par ailleurs, si la proximité des éleveurs avec les loups sur le terrain peut constituer une source d'informations privilégiée, cette proximité est en même temps un obstacle de taille à la participation des éleveurs au recueil d'informations. Outre qu'elles peuvent paraître aux éleveurs contribuer au développement, souvent décrié, d'une paperasserie obligatoire, les fiches techniques de l'Oncfs sont en effet porteuses d'une logique technique et administrative qui entre directement en conflit avec le vécu et les priorités professionnelles de l'éleveur confronté à une attaque sur son troupeau : « *C'est pas le contexte idéal pour discuter avec les gens de ce qu'ils ont vu : "Ah bon vous avez vu un loup, mais alors comment ? où ? quand ? quelle gueule il avait ? etc."* Très vite vous avez le gars y vous dit : "non mais attends, tu m'emmerdes, j'ai vu un loup j'ai vu un loup, je sais ce que sais !" Et c'est difficile pour nous de dire ensuite : "mais attendez, il s'agit pas pour nous de remettre en cause votre intégrité intellectuelle, il s'agit juste de faire rentrer votre donnée de terrain dans une grille méthodologique qui fait qu'on va pouvoir la prendre en compte pour tout ce qu'elle apporte comme information", mais si on le fait pas, on peut pas la prendre en compte, parce qu'il y a pas de raison que Pierre, Paul ou Jacques soient plus pertinents l'un que l'autre pour me dire j'ai vu un loup, j'ai vu un lynx » (un agent de l'Oncfs). Les travaux de Madeleine Akrich (1987), qui analyse la manière dont les objets techniques suscitent certains usages déterminés de la part de leurs utilisateurs et induiraient certains cadres de pensée au point de constituer un instrument politique fort imposant à l'utilisateur le monde du concepteur, sont ici éclairants. Dans ce type de situation, un

décalage évident se creuse en effet entre l'exigence tatillonne de détails techniques visant à évaluer la fiabilité de l'information, et l'intensité de l'expérience vécue par un éleveur confronté à une attaque. Dans un cas il s'agit de construire une information fiable, liée au respect d'un protocole permettant d'abstraire la donnée de son contexte particulier d'observation, dans l'autre il s'agit de donner l'alerte en s'appuyant précisément sur l'intensité de l'expérience vécue, sur le caractère événementiel que cherche à évacuer le protocole technique. Pour l'Oncfs, le protocole de recueil de l'information vise à mettre les différents témoignages sur un pied d'égalité afin d'en faire les éléments standardisés d'un calcul, niant le caractère unique de l'événement du point de vue de l'éleveur, durablement choqué par ce qui est arrivé. Les procédures techniques, qui participent de la rigueur professionnelle des agents de l'Oncfs, sont difficilement acceptables pour les éleveurs, dont elles instrumentalisent l'expérience, au service d'une démarche qui la dépasse. Cette analyse est à rapprocher des travaux de Slovic (1987) et Joly et alii (2000) qui ont permis de dépasser l'opposition entre l'« irrationalité des profanes » et la « rationalité des experts » : tandis que la rationalité d'évaluation des risques mobilisée par les scientifiques s'appuie sur des instruments de quantification et de statistiques, celle mise en œuvre par les profanes privilégie des critères qualitatifs (caractère volontaire ou pas du risque couru, caractère inconnu ou cerné, conséquences catastrophiques ou non, etc.), liés au vécu de l'insertion des objets et des êtres dans la vie quotidienne.

Un sentiment d'instrumentalisation se retrouve de manière plus générale chez certains éleveurs qui se refusent à contribuer au dénombrement des loups dans la mesure où ils estiment que cette contribution serait une sorte d'enrôlement voire d'instrumentalisation dévoyant leur métier, à l'instar de l'image de « jardinier de la nature » qui accompagne les démarches agri-environnementales (Alphandéry, 1996) : « *Écoutez, moi je n'ai pas les informations et ça n'est pas mon rôle, je suis éleveur.* » Participer au suivi du loup nécessite en effet du temps (participer aux séances de formation pour être correspondant officiel, communiquer les observations, remplir les fiches techniques...), dans un contexte où les éleveurs de montagne apparaissent fréquemment en manque, du fait de l'évolution de leurs conditions de travail (Madelrieux et alii, 2004).

Une question finalement peu pertinente ?

Une seconde piste pour comprendre les critiques et doutes concernant les démarches de dénombrement des loups en France consiste à interroger la pertinence de cette question dans le débat sur le dossier. Selon Wynne (2001 : 9), ce qui pose problème pour l'adhésion aux résultats scientifiques et aux politiques qui en découlent est en effet moins l'incertitude au sens

d'une limite qui pourrait être dépassée par plus de moyens ou de temps accordés à la science, que la façon dont la question elle-même est posée. Ici, il semble bien que certains acteurs jugent que la question du nombre de loups, par construction et indépendamment des résultats qu'on peut lui apporter, n'est pas une bonne question, parce qu'elle évacue les « vrais » enjeux, à savoir la pression de prédation pour les éleveurs, et le degré de conservation de l'espèce pour les protecteurs et les gestionnaires de la nature. Pourtant, on peut se demander si ce n'est pas précisément cet écart avec les préoccupations directes des parties prenantes qui permet à la question du nombre de loups de constituer un élément neutre, susceptible de porter le débat et la gestion vers davantage d'objectivité.

En premier lieu, pour les naturalistes, le nombre de loups ne constitue pas un bon indicateur du statut de conservation de l'espèce: « ... parce que tout le monde se focalise sur la méthode d'estimation du nombre d'animaux, mais chez le loup, c'est pas du tout le bon indicateur du statut de conservation. Il vaut bien mieux, en matière de statut de conservation, pas en matière de gestion du pastoralisme, mais en matière de statut de conservation, il vaut bien mieux avoir, par exemple, cent individus répartis en dix meutes que cent individus répartis en cinq meutes. L'unité pertinente à prendre en compte pour évaluer le statut de conservation du loup c'est la meute, c'est pas l'individu puisque ce qui produit, ce qui fait de la reproduction, c'est la meute, c'est pas l'individu » (un agent de l'Onctfs).

Quant aux éleveurs, comme on l'a déjà suggéré, la question qui se pose pour eux est bien davantage celle de la pression de prédation exercée sur les troupeaux que celle du nombre de loups dans l'absolu. Leur problème est celui des conséquences de la présence du loup sur leur activité professionnelle: « Si vous voulez, mon problème c'est pas de savoir combien il y a de loups, combien il faut en garder: j'en ai rien à foutre de ça. Je suis éleveur, je me place en tant que professionnel, en tant que professionnel j'ai une activité dans laquelle j'ai investi, des bâtiments, dans du cheptel et tout ça » (un éleveur). Le critère pertinent est alors d'abord celui, binaire, de la présence ou de l'absence du loup sur le territoire. Mais les éleveurs sont aussi intéressés par des critères qualitatifs tels que la dynamique globale de reproduction du loup: « Finalement les éleveurs locaux ont envie de savoir où sont les loups autour d'eux et combien il y en a éventuellement. Mais c'est plus "est-ce qu'ils sont encore présents? Est-ce qu'ils se reproduisent?" Enfin le nombre de loups, je ne me souviens pas avoir eu, bon je les vois pas tous les jours, mais d'échanges avec des éleveurs qui veulent à tout prix savoir combien il y en a. Ce qui est important c'est plus, s'ils ont des jeunes ou pas des jeunes, s'ils sont toujours là mais... » (un agent d'espace protégé). Sur le terrain, les éleveurs sont également davantage demandeurs d'informations sur le comportement des prédateurs que sur leur effectif, et s'intéressent en particulier à la manière dont les loups attaquent et consomment leurs proies (Bobbé, 2002 : 115-117) et aux moyens de protection des troupeaux contre les attaques.

Le nombre de loups paraît ainsi un médiocre indicateur pour les deux catégories de personnes les plus directement impliquées dans la controverse. Il semble finalement que la pertinence de la question du nombre de loups soit essentiellement défendue par ceux pour qui, comme l'Oncfs, elle vaut précisément parce qu'elle n'entre directement dans les préoccupations d'aucun des partis en présence : estimer le nombre de loups implique en effet de s'abstraire de toute considération partisane afin de construire une information la plus « robuste » possible — c'est le principe de l'expertise technique : cette information, même incertaine et approximative, constitue alors un référent technique et neutre susceptible d'apporter un supplément d'objectivité au débat et à la décision politique. Or il s'agit d'une expertise en situation d'incertitude, encore peu routinisée (Gilbert, 2001) dans la mesure où l'Oncfs n'a pas — pour le moment du moins — les moyens de fournir un chiffre unique et certain. C'est ce que résume avec un certain humour un chercheur impliqué dans le dénombrement : « *C'est L'Oncfs [qui] a cette expertise absolument unique, c'est-à-dire que personne d'autre que l'Oncfs ne sait mieux combien il y a de loups en France. Et eux-mêmes ne le savent pas très bien.* » Les responsables de l'Oncfs s'approprient alors cette mission en développant une exigence déontologique, à savoir construire une estimation évacuant toute « pollution » liée à d'éventuelles convictions pro- ou anti-loups : « *Nous à l'Oncfs en tout cas, notre position c'est de dire "on a des avis sur la question, on peut être pour, on peut être contre le loup, on peut être pour, on peut être contre les moutons en estives, c'est pas notre problème". Nous notre boulot c'est d'être des techniciens et de renseigner les politiques quelle que soit leur mouvance avec la même efficacité* » (un agent de l'Oncfs). C'est exactement le même processus qui a été mis en évidence pour les membres du comité Dormont, officiellement chargés d'évaluer les risques liés aux prions dans une situation de manque crucial de données scientifiques (Granjou, 2004).

Le but est d'abord de pouvoir fournir aux décideurs politiques une information qui puisse être considérée comme un référent extérieur à toute considération partisane : « *Quand on a vu que le débat politique allait se cristalliser sur ce problème de nombre de loups, et que d'un côté les écolos disaient "il y en a 20 ou 30 à peine, et ils se développent pas beaucoup", les bergers disaient "pouh ! il y en a 150, y en a partout, ça pullule comme des souris", nous on a dit attention, c'est nous le référent technique, il faut qu'on soit capable tout de suite de sortir ce qui nous semble être le plus robuste, même si c'est imprécis, et donc on a fait le forcing pour accélérer très vite* » (un agent de l'Oncfs). Les responsables du suivi scientifique insistent en permanence sur leur objectivité, adoptant une éthique et des méthodes qui leur permettent de se défendre contre les soupçons et les accusations qui pèsent sur eux : dans un contexte où les résultats qu'ils élaborent sont attendus et

scrutés avec la plus grande attention, par les partisans comme par les opposants des loups, il leur faut s'en tenir à des faits, et renoncer à faire intervenir leurs opinions et leurs préférences personnelles (Porter, 1995).

Le fait que les représentants agricoles et environnementaux s'approprient ensuite ces estimations en soulignant ou sélectionnant ce qui sert le mieux leurs intérêts peut être considéré comme marquant une insertion légitime de cette expertise dans un débat public qui se déroule dès lors suivant des bases plus objectives (Roqueplo, 1996) : « *Ce changement-là [du pistage hivernal à la méthode par Cmr] a été très mal vécu, surtout par les associations de protection de la nature, parce que il allait vers une hausse des effectifs [...], ce milieu-là voyait bien que si il y avait plus de loups, ça voulait dire potentiellement de la marge de manœuvre pour l'État pour aller en flinguer. Très vite ils ont compris ça, ils ont vu ça, donc ça, ça les a énervés* » (un agent de l'Oncfs).

Conclusion

À ce stade de la recherche, l'incertitude n'apparaît pas comme seule responsable de la défiance manifestée par une partie des éleveurs à l'encontre des résultats du suivi scientifique du loup. C'est même au contraire le manque de prudence et l'absence d'expression de doutes, attribuée à une assurance excessive et déplacée, voire à des tentatives de récupération militante des chiffres, qui se révèle parfois éveiller leurs soupçons. D'autres facteurs que l'incertitude concourent à expliquer leur attitude, notamment leur faible participation au réseau grands prédateurs et leur intérêt au fond relativement restreint pour la question du nombre de loups.

Le recueil à venir de nouveaux témoignages permettra d'affiner et éventuellement de rectifier les conclusions provisoires tirées de cette première campagne d'enquête et de différencier peut-être l'attitude des éleveurs, selon qu'ils sont plus ou moins proches des processus de négociation autour de la gestion de la population de loups. L'élargissement des entretiens à de nouveaux massifs devrait en outre permettre de préciser l'effet du temps écoulé depuis l'arrivée des loups et celui du mode d'organisation de la profession ovine.

Pour compléter notre analyse des modalités et des enjeux de la réception des démarches de dénombrement des loups, il conviendra par ailleurs de reconstituer, dans le détail, les trajets suivis par les chiffres et les supports concrets qu'ils empruntent pour se diffuser. Il reste en particulier beaucoup à apprendre sur la publication des chiffres officiels et sur leur circulation jusqu'à leurs destinataires ultimes, qu'il s'agisse des éleveurs ou des protecteurs des prédateurs, auxquels l'enquête doit être étendue. Par quelle(s) voie(s) sont-ils annoncés ? Se transforment-ils à mesure qu'ils circulent et le cas échéant selon quels mécanismes ? Quel rôle certains acteurs comme

les presses généraliste et spécialisée ou les élus jouent-ils dans la transmission et la traduction des chiffres ? L'observation de la production, de la circulation et de la réception des résultats issus de la méthode par Cmr constitue une occasion particulièrement favorable de répondre à ces questions, cette méthode n'étant mise en œuvre que depuis très récemment et ses résultats n'ayant pas encore été largement diffusés.

Bibliographie

- AKRICH, M., 1987. Comment décrire les objets techniques?, *Techniques et cultures*, 9
- ALPHANDÉRY, P., BILLAUD, J-P., 1996. L'agriculture à l'article de l'environnement, *Études rurales*, 141-142, pp. 9-16
- BOBBÉ S., 2002. *L'ours et le loup. Essai d'anthropologie symbolique*. Paris, Éditions MSH-INRA
- CALLON, M., 2002. De l'expert au profane. Deuxièmes entretiens de l'INRS « Science, expertise et société », novembre 2002, Paris
- GILBERT, C., 2001. L'expertise à l'épreuve des risques et des menaces, *Risques*, 47, pp. 69-74
- GRANJOU, C., 2004. La fabrication de l'évaluation des risques alimentaires : le cas de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire Alimentaire, *Sociologie du travail*, 46 (3), pp. 329-345
- JOLY, P-B. et alii, 2000. *L'innovation controversée; le débat public sur les OGM en France*, rapport INRA
- MADLRIEUX S. et alii, 2004. "Représenter et qualifier l'organisation du travail pour accompagner des changements dans des exploitations d'élevage", Session de la Société Française d'Économie Rurale (SFER), Les systèmes de production agricole : performances, évolutions, perspectives, Lille, 18 au 18 novembre 2004
- MAUZ, I., 2005. *Gens, Cornes et Crocs*. Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra
- PORTER, T. M., 1995. *Trust in numbers. The pursuit of objectivity in science and public life*. Princeton, Princeton university press
- ROQUEPLO, P., 1996. *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Éditions de l'INRA
- SLOVIC, P., 1987. Perception of risk, *Science*, 236, pp. 280-285
- WYNNE, B., 1991. Knowledges in context, *Science, Technology and Human Values*, 16 (1), pp. 111-121
- WYNNE, B., 2001. Managing scientific uncertainty in public policy. Communication à la conférence Biotechnology and global governance: crisis and opportunity, Cambridge, avril 2001
- Voir <http://www.wcfia.harvard.edu/conferences/biotech/wynnepaper1.doc>